

Mémoire d'une expatriée de Rouyn-Noranda - dans le cadre de la consultation publique sur le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne

À qui de droit,

« Alors voilà.

*Je vais te quitter, ma belle Abitibi d'amour.*

*J'ai besoin de changer d'air et de vivre dans un endroit où je ne crains pas pour la santé de mes enfants. Je tente de faire avec depuis quelques mois mais je ne réussis pas. Je ne peux plus vivre ici.*

*Sachez que la décision a été difficile à prendre et que j'ai beaucoup pleuré en pensant à ce que je vais laisser derrière, soit vous.*

*Je vous aime.*

*Xx »*

Voici ce que j'ai partagé sur les réseaux sociaux pour annoncer mon départ de Rouyn-Noranda à mes amis et collègues, le 16 mars 2020.

Pourtant j'étais bien intégrée. J'avais adopté Rouyn-Noranda en août 2008. Mon mari et moi avions décidé peu de temps après de nous y installer de façon permanente et d'y fonder notre famille. C'est à Rouyn-Noranda que sont nés nos deux enfants. Ils ont grandi dans une belle maison face au Cap d'Ours, avec de merveilleux voisins et amis.

J'ai mis beaucoup d'énergie dans la vie culturelle de Rouyn-Noranda dans ces 12 ans de vie. J'ai été joueuse d'improvisation à la SIR-N puis membre de son conseil d'administration. J'ai fait partie du CA du Conseil de la Culture. J'ai été Productrice des Vendredrags, des Monsieurs-Madames, du Rocky Horror Picture Show à Rouyn-Noranda, du Simulatron – concours de lipsync. J'ai aussi joué sur scène à titre de comédienne pour les troupes de théâtre Brin d'Folie, Sédiment Actif et les Productions par la Petite Porte. J'ai animé de nombreuses soirées thématiques au Cabaret de la Dernière Chance et ailleurs. J'ai co-conçu et animé une émission de radio à CFME. Bref, j'ai embrassé cette ville avec tout ce que j'avais d'énergie et de cœur et je crois avoir participé à son essor.

J'y ai aussi travaillé. J'y ai aussi dépensé. J'y avais une hypothèque et j'y payais des taxes municipales. Puisqu'il faut parler d'économie...

Et ce qui m'a fait fuir, les seules raisons de mon départ, ce sont la présence de métaux lourds dans l'air et l'apathie que j'ai pu constater dans la réponse du gouvernement face à la crise. Je me sentais en danger. Je constatais que je ne serais pas protégée assez vite pour calmer l'anxiété et la culpabilité que je ressentais envers mes enfants de les avoir exposés à ces poisons.

J'ai été indignée de voir les élus et hauts responsables des ministères minimiser la situation. Je me suis sentie trahie de voir qu'aucune démarche n'était prise à court terme pour mesurer plus clairement la nature et l'intensité des émissions de métaux lourds.

J'ai été anéantie par l'aveuglement des autorités face à la possibilité que les émanations dépassent le quartier Notre-Dame.

La raison pour laquelle je vous soumets ce mémoire aujourd'hui, c'est pour vous dire que le statu quo fait mal; il est anxiogène et génère de la détresse. Il en génère assez pour forcer les gens à réagir de façon exceptionnelle.

D'autres personnes comme moi partiront si des actions plus rapides et décisives ne sont pas mises en place. Ils partiront avec leur cœur, leur énergie, leur travail, leurs dépenses, leur hypothèque et leurs taxes.

Vous ne pouvez pas attendre.

5 ans, c'est trop long.

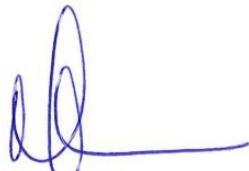
Je demande donc :

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de 15 ng/m<sup>3</sup> d'arsenic dans l'air d'ici un an
- L'atteinte de la norme provinciale de 3 ng/m<sup>3</sup> par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans.
- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.
- Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.
- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an.
- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.
- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.)
- Le suivi des particules fines (PM2,5) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.
- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda et pour ceux qui y ont résidé pendant une période significative.

- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.

Je suis en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cela ne protègera pas la santé de mes amis et de leurs enfants, ni physiquement, ni psychologiquement.

Je compte sur votre sens des responsabilités pour que ces demandes deviennent réalité afin que la santé de mes amis et de leurs enfants soient respectées.



Maude Letendre

Note : Ce mémoire n'engage que mon opinion et non celle des organismes et entités culturelles mentionnés.